

“Action Cœur de ville”, Mazamet bénéficiaire

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des territoires, a annoncé la liste des 222 communes de France retenues dans le cadre du plan national « Action Cœur de ville ». Parmi ces villes figure la commune de Mazamet qui va bénéficier d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser le centre-ville. « Avec Olivier Fabre, le maire de Mazamet, nous nous félicitons de cette décision, importante pour le Tarn sud et la vitalité de ce bassin de vie. La mise en place de ce plan va permettre de conforter le rôle de moteur (de la commune) dans le développement du territoire et améliorer les conditions de vie des habitants », a déclaré le député Jean Terlier. Pour Olivier Fabre, « ce plan va venir compléter et renforcer les nombreuses actions mises en place par la municipalité pour redynamiser le cœur de ville de Mazamet. La ville a notamment engagé une grande politique de rénovation urbaine et développé un programme d'animations très riche pour animer le centre-ville. D'ici quelques jours, nous allons mettre en place une aide financière à l'installation de nouveaux commerces pour accompagner les porteurs de projets. La mise en place de ce



Jean Terlier et Olivier Fabre une coopération pour l'avenir du territoire.

programme va permettre de consolider la nouvelle dynamique commerciale qui s'est installée dans le centre-ville avec un bilan ouvertures/fermetures de commerces positif ». Élaboré en concertation avec l'association Villes de France, les élus locaux et les acteurs économiques des territoires, le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.